

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 novembre 2022

ORIENTATION ET PROGRAMMATION DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR - (N° 436)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N ° 1336

présenté par
M. Boudié

à l'amendement n° 293 de M. Rudigoz

ARTICLE PREMIER**RAPPORT ANNEXÉ**

I. – Compléter l'alinéa 2 par les mots :

« , notamment d'extrême droite et d'extrême gauche ».

II – En conséquence, à la première phrase de l'alinéa 3, après le mot :

« violents »

insérer les mots :

« , notamment d'extrême droite et d'extrême gauche ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Se justifie par son texte même.